

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-024-CPC MARSEILLE MAZARGUES
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille Mazargues
	PLACE DU POSTE	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de Marseille Mazargues Rue Paul Lucchési 13010 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervention dans des classes et dispositifs et plus particulièrement les débutants ; - Concevoir, animer et suivre des actions de formation de circonscription et à vocation départementale pour la mission maternelle ; - Accompagner des équipes dans le cadre de la mise en œuvre de projets spécifiques et notamment du Plan Marseille en Grand ; - Déployer les contenus d'enseignement par le développement des savoirs disciplinaires et didactiques et la pédagogie de projet ; - Accompagner le déploiement des projets de la mission maternelle (formation inter catégorielles, petite enfance...); - Suivre et mettre en cohérence la dynamique pédagogique d'aide et d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion ; - Dynamiser les pratiques de projet et soutenir les Directeurs dans leurs missions ; - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés ; - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription ; - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription (mission maternelle), mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.
	COMPETENCES	<p>Savoirs : Réglementation Directeur d'école – pédagogie – didactique – ASH - Maternelle</p> <p>Savoir-faire : analyse – évaluation – maîtrise de l'outil informatique et des Technologies - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</p> <p>Savoir-être : communication – disponibilité – réactivité - travail en équipe –loyauté - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. Avoir un excellent positionnement institutionnel.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	CONTACT	M. MEBAREK IEN Marseille Mazargues ien.marseille06@ac-aix-marseille.fr